

MAIRIE DE CHAMPLECY

LE BOURG

71120 CHAMPLECY

CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira

le mardi 13 avril 2021

à 20 heures 00 en session ordinaire. *à la salle Anne - Charlotte*

Ordre du jour

- Délibération : vote des taxes
- Vote du Budget Primitif 2021 - Commune
- Vote du Budget Primitif 2021 - Assainissement
- Délibération : Communauté de Communes : prise de compétence liée à la mobilité
- Divers

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Champlecy, le 06 avril 2021

Le Maire



SEANCE DU 11 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mars à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni dans la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Martine DESPLANS, Maire.

Date de la convocation : 4 mars 2021

Absente excusée : Mathilde CANTON

Absent : Henri LAUGERETTE

Secrétaire de séance : Baptiste MERLE

Début séance : 20 h 00

Le compte-rendu de la séance du 4 février 2021 est approuvé

➤ *Les délibérations suivantes sont prises :*

05/2021 : Compte de gestion exercice 2020 - Commune

Le Conseil Municipal,

ARRETE les comptes du compte de gestion de la commune pendant l'année 2020 établi par le Service de Gestion Comptable du Charolais-Brionnais et le vote POUR à l'unanimité.

06/2021 : Compte de gestion exercice 2020 - Assainissement

Le Conseil Municipal,

ARRETE les comptes du compte de gestion « service assainissement » pendant l'année 2020 établi par le Service de Gestion Comptable du Charolais-Brionnais et le vote POUR à l'unanimité.

07/2021 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Commune

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020,

Considérant que l'application de la comptabilité dite « M14 » implique l'affectation du résultat de la section fonctionnement de l'exercice 2020 sur l'exercice 2021.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de clôture de + 46 233,67 €
- Un déficit d'investissement de clôture de – 18 453,05 €

DECIDE d'affecter au budget primitif 2021 la somme de 18 453,05 à l'article 1068 pour apurer le déficit.

08/2021 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 – Service assainissement

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de clôture de + 12 224,31 €
- Un excédent d'investissement de clôture de + 10 670,94 €

DECIDE d'affecter au budget primitif 2021 la somme de 12 224,31 € à l'article 002 (report excédentaire en exploitation) et la somme de 10 670,94 € à l'article 001 (report excédentaire en investissement).

09/2021 : Subventions 2021

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE les subventions suivantes :

- Association Européenne de la Route d'Artagnan (AERA) : 200 €
- Association d'Artagnan Ste Croix : 15 €
- Club de l'Amitié Champlecy : 150 €
- ADMR : 200 €
- Ecole Jean Macé Charolles : 200 €
- Les Restaurants du cœur : 100 €
- Secours Populaire Français : 100 €
- AFM Téléthon : 100 €

Sommes inscrites à l'article 6574 du budget primitif 2021.

10/2021 : Geste au restaurant suite au 2^{ème} confinement sur les loyers de mars et avril

Suite au 2^{ème} confinement lié à la crise sanitaire, M. Stéphane FORJAT, locataire du restaurant de Champlecy ne peut pas exercer son activité professionnelle.

Mme le Maire propose aux conseillers municipaux présents de voter POUR ou CONTRE ce geste au restaurant sur les loyers de mars et avril.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote.

Résultat du vote : 8 votants (M. MONNET ayant un lieu de parenté avec le restaurateur sort de la salle et ne vote pas) 6 POUR 1 CONTRE 1 BLANC

Le Conseil Municipal a donc décidé de ne pas lui faire payer de loyer pour le mois de mars et avril 2021.

➤ *Les affaires suivantes sont vues :*

- ♦ Course cycliste La Ronde Sud Bourgogne – passage à Champlecy le 16 juillet 2021 : demande de personnes pour garder les carrefours au passage des coureurs
- ♦ Réunion groupe de travail N° 2 concernant le restaurant le 17 mars 2021 à 19 h 30 à la salle
- ♦ Prochain Conseil Municipal le 13 avril 2021 à 20 h 00 : vote du BP 2021

Fin de séance : 22 h 15